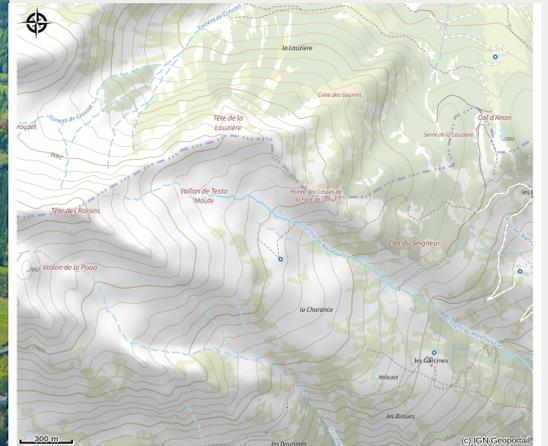


# La Tête des Raisins - Randonnée - Vol (2h30 de marche)

Parc national des Ecrins



Tête des Raisins - Site de décollage (Rogier Van Rijn)



*Une randonnée-vol hors sentiers, qui offre de nombreux points de vue sur le Massif des Écrins, du Queyras et la vallée de l'Ubaye.*

Superbe montée à pied dans un bel alpage, puis très beau vol avec beaucoup de dénivelés. Plusieurs altitudes et orientations de décollage sont possibles. En vol, vous avez la possibilité de longer la falaise de la Via Ferrata jusqu'au cimetière des Vaudois, magnifique !

## Infos pratiques

Pratique : Parapente

Vent : ↑ S

Orientation : ↘ SE

Thèmes : Faune, Flore, Pastoralisme, Point de vue, Sommet

# Description

## Informations sur la randonnée :

Environ 3 km - 700 m de dénivelé positif - environ 2h30

## Informations sur le vol :

**Altitude du site** : 2 550 m

**Orientation du décollage** : S/E

**Conditions de météo favorables au vol** : Pas de vent météo ou très légère tendance Sud

**Dénivelé en vol** : 1 400 m

**Lieu d'atterrissage** : À Freissinières aux Meyries, atterrir sur le champ situé sous l'Hôtel des 5 saisons, absence de manche à air. Avant que l'herbe soit fauchée, atterrir en bordure de champ et sortir rapidement pour plier à l'extérieur de celui-ci. Il est accessible à pied depuis le parking de l'hôtel. Il est idéal de faire un repérage avant de monter.

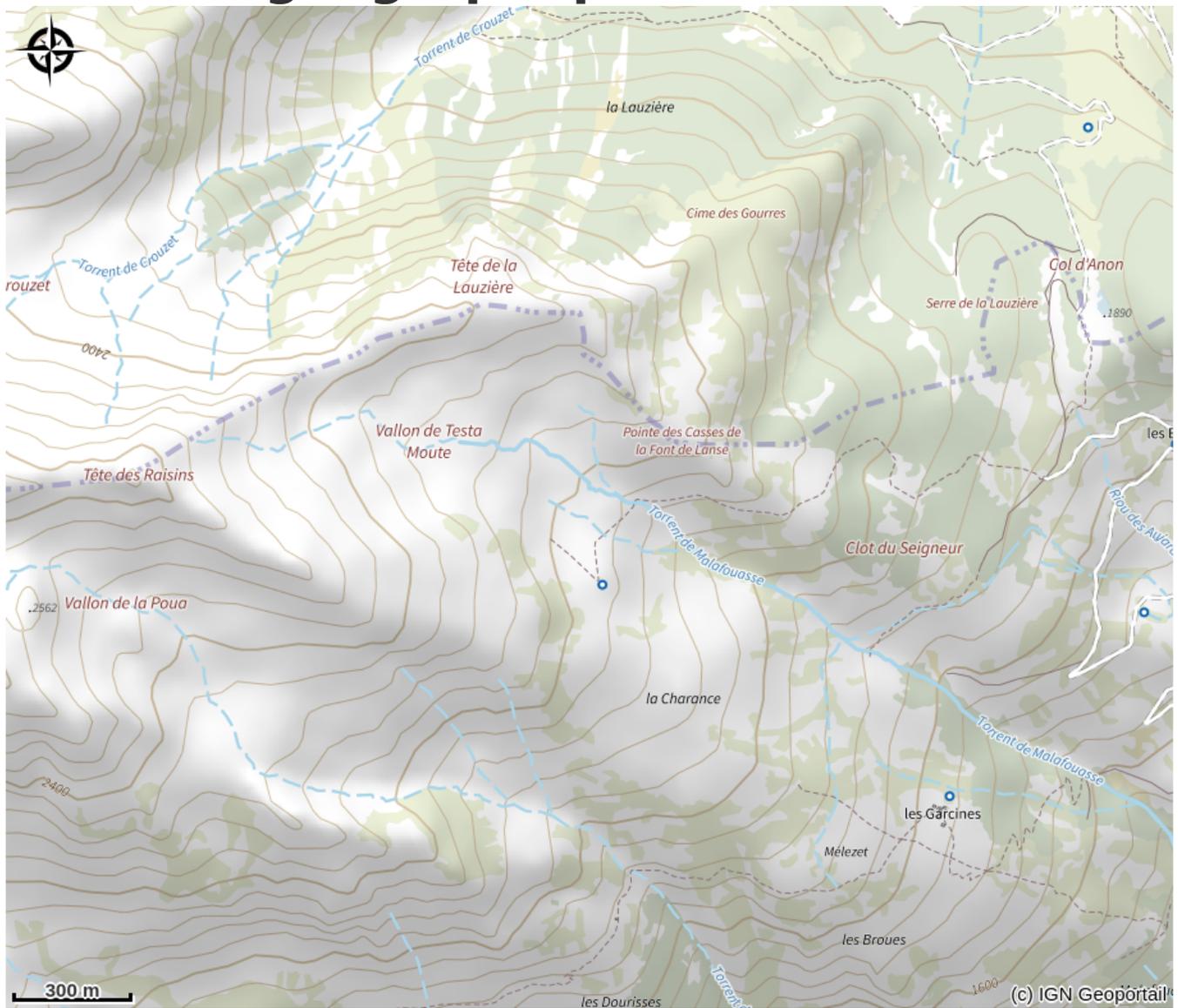
## Accès :

Sur la N94, une fois arrivé à la Roche-de-Rame, prendre la D38 en direction de Freissinière. Après être passé devant la Mairie et le cœur du village de Freissinière, prendre à droite en direction du hameau Des Roberts et du Col d'Anon. Passez devant la bergerie des Balmettes et gardez-vous au niveau de la dernière épingle. Sachez qu'à partir du hameau des Roberts, la route ressemble davantage à un chemin. Si vous n'êtes pas à l'aise en voiture sur le chemin, sachez qu'il est possible de se garer dans la dernière épingle avant le hameau des Aujards et de poursuivre à pied en direction du Col d'Anon, puis de la Tête des Raisins.

## Randonnée :

1. Le départ de la marche d'approche se trouve au niveau de la dernière épingle de la route du Col d'Anon à 1870 m d'altitude.
2. Prendre le sentier en direction de la Cabane de Clot Saret.
3. Au niveau de la Cabane de Clot Saret, la marche continue en hors-sentier jusqu'à la Tête des Raisins par le Vallon de Testa Moute

# Situation géographique



-  La cabane des Balmettes (A)
-  Le tétras lyre (C)
-  Le vautour fauve (E)
-  La bérardie laineuse (G)

-  Le pipit des arbres (B)
-  L'alpage (D)
-  La Tête des Raisins (F)

# Toutes les infos pratiques

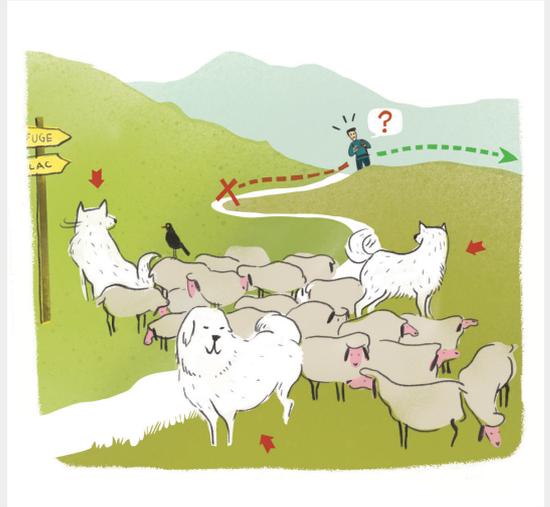
## **i** Les chiens de protection des troupeaux

En alpage, les chiens de protection sont là pour protéger les troupeaux des prédateurs (loups, etc.).

Lorsque je randonne, j'adapte mon comportement en contournant le troupeau et en marquant une pause pour que le chien m'identifie.

En savoir plus sur les gestes à adopter avec le dossier [Chiens de protection : un contexte et des gestes à adopter](#).

En cas de problème, racontez votre rencontre en répondant à cette [enquête](#).



## **!** Recommandations

**Se renseigner sur les conditions météorologiques avant de partir.**

Lien du bulletin météo : <https://www.paysdesecrins.com/infos-pratiques-hiver/offices-de-tourisme-du-pays-des-ecrins/meteos>

En savoir plus sur la compréhension météorologique en parapente : [https://www.ffp.asso.fr/wp-content/uploads/2013/03/Manuel\\_de\\_formation\\_parapente.pdf](https://www.ffp.asso.fr/wp-content/uploads/2013/03/Manuel_de_formation_parapente.pdf)

**Attention** : Ces informations sont données à titre indicatif. Il est de votre responsabilité de vérifier le bulletin météo et les conditions de vol avant votre départ. Il est nécessaire d'avoir un niveau expérimenté afin de s'engager lors de conditions thermiques. L'Office de tourisme et le PNE ne pourront aucunement être portés responsable en cas d'accident. Il est également recommandé de faire appel à un professionnel, qui possède de fortes aptitudes techniques et de fortes connaissances du terrain.

**Les professionnels du territoire :**

Pollen Parapente : 06 28 05 69 75  
<https://www.pollenparapente.com/infos-pratiques>

Esprit Parapente : 06 63 77 71 91  
<https://www.esprit-parapente.com>

**Coordonnées des secours** : Secours Montagne : 04 92 22 22 22 ou 112

## **Rappel des recommandations majeures aux pilotes (issus du PNE) :**

Ce message doit permettre au pilote de se comporter avec le maximum d'égards sans disposer de connaissances particulières. Le pilote qui tient compte des recommandations peut ainsi être sûr qu'il peut pratiquer son sport comme ami de la nature et sans mauvaise conscience.

1. S'en tenir aux places d'envol, itinéraires de vol et places d'atterrissage recommandés par les clubs et les écoles ; éviter les zones de tranquillité pour la faune, indiquées par les clubs, les écoles locales et les agents du Parc national des Ecrins.
2. Au-dessus de la limite des forêts, choisir son itinéraire de manière à survoler le plus haut possible le terrain à découvert.
3. Éviter les vastes zones non habitées, au-dessus de la limite des forêts.
4. Si le pilote aperçoit des animaux sauvages (par exemple des chamois ou des bouquetins), il dévie de sa trajectoire ou les survole aussi haut et tranquillement que possible.
5. Jusqu'à fin juillet, éviter de raser les rochers avec des nids d'aigles et s'éloigner d'eux s'ils manifestent de l'agressivité.

- *Respecter le travail des agriculteurs, exploitants et propriétaires*
- *Refermer toutes les clôtures*
- *Rapporter tous ses déchets*
- *Ne pas couper l'itinéraire à travers les prairies*

## **Équipement nécessaire :**

- Aile
- Sellette
- Suspentes
- Commandes
- Accélérateur
- Radio, Variomètre, Altimètre, GPS
- Matériel de secours

**En cas de doutes, s'adresser à des professionnels : moniteurs ou loueurs de matériels.**

## **i** Lieux de renseignement

### **Bureau d'Information Touristique de L'Argentière-La Bessée**

23 Avenue de la République, 05120 L'Argentière-La Bessée

contact@paysdesecrins.com

Tel : +33(0)4 92 23 03 11

<https://www.paysdesecrins.com/>



### **Bureau d'Information Touristique de Puy Saint Vincent 1400**

Les Alberts, 05290 Puy Saint Vincent 1400 m

contact@paysdesecrins.com

Tel : +33(0)4 92 23 35 80

<https://www.paysdesecrins.com/>



### **Bureau d'Information Touristique de Vallouise**

Place de l'Eglise, 05340 Vallouise

contact@paysdesecrins.com

Tel : +33(0)4 92 23 36 12

<https://www.paysdesecrins.com/>



### **Maison du Parc de Vallouise**

vallouise@ecrins-parcnational.fr

Tel : 04 92 23 58 08

<http://www.ecrins-parcnational.fr/>



## **Source**



Pays des Ecrins

<https://www.paysdesecrins.com>

# Sur votre chemin...

---



## La cabane des Balmettes (A)

Cette cabane est rattachée à un alpage situé à l'adret de la commune de Freissinières. Si la plupart des ovins sont généralement destinés à la boucherie, ici, une partie des brebis sont laitières. Et leur lait donne une excellente tomme !

Crédit photo : Parc national des Écrins

---



## Le pipit des arbres (B)

Un oiseau s'élève d'un arbre, presque à la verticale en lançant des trilles sonores puis se laisse tomber en se servant de sa queue et de ses ailes comme parachute (même pas besoin de voile !) tout en lançant des ti-a ti-a ti-a appuyés et ralentis. Ce drôle de manège est effectué par le mâle pour épater les femelles. Et il sait se faire remarquer ! Autre performance bien plus discrète : il revient chaque année d'Afrique tropicale sur son lieu de nidification.

Crédit photo : Damien Combrisson - PNE

---



## Le tétras lyre (C)

En France, le tétras lyre ou petit coq de bruyère ne se rencontre que dans les Alpes. Le mâle a un plumage noir et la queue en forme de lyre, ce qui a donné son nom à l'espèce, la femelle est brun roux. Elle niche au sol. Au printemps, toujours sur les mêmes « places de chant », les mâles se livrent à des parades spectaculaires pour attirer les poules. C'est une espèce très sensible qui fait l'objet d'un suivi de la part des organismes de protection de la nature.

Crédit photo : Robert Chevalier - PNE

---



## L'alpage (D)

Le troupeau occupant l'alpage en été est local. Il est composé de brebis dont une partie est laitière. La cabane de Clot Saret est occupée par un berger ou une bergère, respectez sa tranquillité ! L'alpage est assez grand pour pouvoir nourrir le troupeau pendant tout l'été et selon la pousse de l'herbe, différents quartiers sont utilisés.

Crédit photo : M.Pomard - Natura 2000



## Le vautour fauve (E)

Depuis une vingtaine d'années, le vautour fauve a refait son apparition dans le pays des Ecrins. Chaque été, quand les troupeaux sont en alpage, on peut observer ce grand oiseau charognard planer au dessus des crêtes, à la recherche d'un cadavre de brebis ou autre animal. Ces individus ne nichent pas dans les Ecrins. Ils viennent des Baronnies, Cévennes et autres sites de réintroduction en France, ou même d'Espagne et utilisent des « dortoirs » dans des falaises.

Crédit photo : Couloumy Christian - PNE

---



## La Tête des Raisins (F)

Nulle vigne à l'horizon ! Le terme raisin viendrait de la racine RAS, issue elle-même de la racine pre-indo-européenne GAR, signifiant rocher. Au moins, on ne risque pas de se tromper ! Cependant, la vigne fut cultivée dans les parties les plus basses et ensoleillées de la commune, comme elle le fut dans d'autres communes du territoire.

Crédit photo : Parc national des Écrins - Thierry Maillet

---



## La bérardie laineuse (G)

La bérardie laineuse est une grosse plante étalée au ras du sol. De grandes feuilles cotonneuses et grises, qui lui valent son qualificatif de laineuse ensèrent un gros capitule de fleurs jaune pâle. Elle vit sur les crêtes et les éboulis de calcaire schisteux. Elle a pu persister sur des nunataks, sommets restés émergés de la glace à la période des grandes glaciations puis reconquérir du territoire. C'est donc une très vieille dame et elle est protégée !

Crédit photo : Cédric Dental - PNE